

Edité le : 01/04/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Rapport partiel

ARS Provence Alpes Côte d'Azur

DTD des Bouches du Rhône
132 BD de Paris - CS 50039
13331 MARSEILLE Cedex 03

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-41999	
Identification échantillon :	LSE2603-60686	Analyse demandée par : ARS PACA - DT 13
Nature:	Eau à la production	
Point de Surveillance :	SORTIE STATION	Code PSV : 000000073
Localisation exacte :	ROBINET PRELEVEMENT	
	Type de point de prélèvement : ressource / Environnement du robinet propice à un prélèvement : Oui	
	Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Mode de prélèvement : Robinet / Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Oui	
	Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Type de Robinet : Mitigeur / Conditions de prélèvement :	
	Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes / Démontage de la partie terminale : Oui	
	Mode de désinfection du robinet : Alcool / Maintien du cône stérile : Non	
Dept et commune :	13 SAINT-ANDIOL	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8244010000	Y : 4,9475538000
UGE :	2180 - REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE	
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION	
Type de visite :	AA	Type Analyse : A
Nom de l'exploitant :	REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE	Motif du prélèvement : S3
	1313, ROUTE JEAN MOULIN	
	13670 SAINT-ANDIOL	
Nom de l'installation :	SAINTE-ANDIOL	Type : TTP
Prélèvement :	Prélevé le 31/03/2026 à 11h54	Réception au laboratoire le 31/03/2026
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LAURENT Anne-Florine	
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 31/03/2026

.../...

Édité le : 01/04/2026

Identification échantillon : LSE2603-60686

Destinataire : ARS Provence Alpes Côte d'Azur

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Aspect de l'eau	Limpide	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	14.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	633	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	0.23	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques							
Caractéristiques organoleptiques							
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Cations							
Anions							

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

13A26

ANALYSE (A) EAU EN DISTRIBUTION (ARS PACA 2026)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.